

Vide-greniers des Provinces

7 juillet 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél :

Email :

C.I. identité n°

Préfecture

Nombre de mètres réservés (minimum 2 mètres)
3€ le mètre pour adhérents - 4€ le mètre pour non adhérents.

Montant à régler :

Adhérents UARL : 3 € X m = €

Non Adhérents : 4 € X m = €

Inscription accompagnée du règlement (chèque à l'ordre de l'UARL) et d'une copie de votre pièce d'identité à retourner à l'adresse ci-après :

Maison des Provinces – 25 Ter Bd Jean Jaurès – 45000 ORLEANS

Attention : En cas de non-présence de l'exposant le jour de la manifestation, aucun remboursement ne sera effectué.

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du Commerce) et ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

DATE et signature :

Informations complémentaires

Possibilité de se restaurer sur place (buvette et restauration rapide)

Les véhicules des exposants doivent stationner en dehors du site du vide-greniers.

Deux cafés sont offerts par inscription

Des toilettes sont accessibles aux exposants à la Maison des Provinces.